



Licence professionnelle Électronique pour les télécommunications

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Électronique pour les télécommunications. 2011, Université Aix-Marseille 3. hceres-02038032

HAL Id: hceres-02038032

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038032>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université Paul Cézanne - Aix-Marseille 3

Demande n° S3LP120002550

Dénomination nationale : Electricité et électronique

Spécialité : Electronique pour les télécommunications

Présentation de la spécialité

Ouverte depuis 2007, cette licence professionnelle forme aux technologies dédiées aux télécommunications. Elle apporte des compétences en électronique numérique et analogique, pour conduire un projet technique et commercial, établir une offre technique et commerciale, répondre à un appel d'offre, réaliser une certification et une maintenance des systèmes, choisir les technologies et les outils à mettre en œuvre. Les métiers visés sont ceux de responsable technique pour l'installation et la maintenance des réseaux sans fil d'entreprise, le déploiement de réseaux mobiles, la mise en place de faisceaux hertziens. La formation est portée par l'Institut universitaire de technologie et localisée à Marseille, en partenariat avec le Centre national de formation en microélectronique (CNFM). Elle accueille un public en formation initiale, en formation continue et, depuis 2009, en alternance par apprentissage en contrat de professionnalisation.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	18
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	3 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	91 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	25 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 2 enquêtes à 12 mois de l'établissement	44 % et 60 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est bien positionnée dans l'offre de formation locale et régionale du domaine des télécommunications et des objets communicants de « Radio frequency identification » (RFID). Elle a pu recruter un nombre croissant d'étudiants depuis sa récente création, malgré un nombre de candidatures qui reste peu important. Elle accueille un public de formation continue et en contrat de professionnalisation. L'implication des industriels s'y situe dans le cœur de métier, dans des enseignements à caractère fortement professionnalisant. Cependant, la part de leurs enseignements correspond au minimum requis, et des discordances existent dans le dossier entre les heures indiquées et les pourcentages spécifiés.

Bien que les enquêtes manquent d'exhaustivité et, dès lors, de fiabilité, la formation paraît enregistrer de premiers résultats insuffisants en termes d'insertion professionnelle. Le taux de poursuite d'études est particulièrement élevé (près du tiers des diplômés répondants), la formation semblant, dès lors, être perçue par certains étudiants comme un support aux poursuites d'études. L'insertion professionnelle s'améliore cependant pour les diplômés de 2009 du fait de la diminution des recherches d'emploi. Du point de vue des flux entrants, les étudiants de licence générale y sont quasiment absents et aucun dispositif n'est mis en œuvre pour y remédier.

- Points forts :
 - Le positionnement pertinent sur la RFID.
 - L'ouverture à la formation continue et en contrat de professionnalisation.
 - La bonne couverture des aspects techniques.

- Points faibles :
 - Le taux d'insertion professionnelle assez faible.
 - Les nombreuses poursuites d'études.
 - La très faible présence dans le public de L2.
 - L'absence de modules de préparation à la licence.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Pour réaliser un meilleur suivi de cohortes, il faudrait veiller à améliorer la qualité de l'information, eu égard à celle apportée par le dossier : taux de répondants des enquêtes d'insertion, caractéristiques des emplois obtenus, flux entrants en formation (partiellement manquants pour 2009/2010). Sur cette base, le conseil de perfectionnement devrait analyser les flux entrants et l'insertion professionnelle des étudiants pour proposer des dispositions permettant de remédier à la faible présence de L2 et aux poursuites d'études. Il conviendrait certainement de chercher à accroître sensiblement le nombre des candidatures (qui s'est réduit en 2009) pour pouvoir sélectionner de manière plus efficace les candidats, sur la base notamment de leur motivation pour une insertion immédiate.

Il faudrait également chercher à élargir, avec le soutien de l'établissement, le public issu de licence générale, en menant notamment des actions d'information et de mise en place de modules préparant à la licence professionnelle dans les filières en amont. Une unité préparatoire en début d'année de formation permettrait également d'homogénéiser les connaissances d'un public divers. Il est par ailleurs pertinent de poursuivre la démarche qualité qui a été initiée pour certifier la formation ISO 9001. Enfin, on pourrait chercher à développer la part du public de formation continue et en contrat de professionnalisation.